

DEPARTEMENT  
du Nord

ARRONDISSEMENT  
de Douai



**COMMUNE  
de  
COUTICHES**

**COMMUNE DE COUTICHES**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du Trois Avril Deux Mille Dix Neuf  
à Dix Neuf heures,  
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances  
sous la présidence  
de Monsieur FROMONT Pascal, Maire**

**Sont présents** : FROMONT Pascal, LAURENT Pierre, DEREGNAUCOURT Dany, DECARPENTERIE Danièle, CASTELAIN Aurélie, LECERF Hubert, DHONDT Marie-Paule, SERGENT Olivier, ROSE Bertrand, BENDLEWSKI Maryline, ROUSSEAU Laurent, BECART Delphyne, DEREGNAUCOURT Christelle, ABRAHAM Grégory, MONTOIS Daniel, DEBARGE Anne, LIBBRECHT Bernard, GEUNS Marie-Claude, FRERE Florence.

**Absents excusés** : SIROS Claudie (Procuration à DEREGNAUCOURT Dany), JOPS Ingrid (Procuration à BECART Delphyne)

**Absents** : CHRISTOPHE Pierre, BOUTRY Stéphane

**Secrétaire de Séance** : BENDLEWSKI Maryline.

**Délibération N° 24/2019**

**Objet** : Autoriser Monsieur le Maire à signer un protocole d'accord.

Monsieur le Maire rappelle les travaux réalisés par l'entreprise Eiffage mandatée par RTE dans le cadre du chantier de mise en souterrain d'une partie de la ligne 90 000 volts Orchies-Traisnel, notamment dans le secteur de la rue de la Seckrie (parcelles OB 1037 et 1864). Suite à des problèmes survenus dans cet enfouissement, il est demandé à l'Assemblée d'autoriser Monsieur le Maire à signer un protocole d'accord entre RTE Réseau de transport d'électricité, la commune et l'exploitant agricole.

Après délibération, LE CONSEIL MUNICIPAL :

⇒ *AUTORISE* Monsieur le Maire à signer ledit protocole d'accord et tout document relatif à ce dossier.

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 19  
Nombre de suffrages exprimés : 21 dont 2 procurations  
Vote : Abst : 0 Contre : 0 Pour : 21  
Date de convocation : 26 Mars 2019

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Pascal FROMONT

